

Réforme du Sénat

M. le vice-président: A l'ordre! Je regrette infiniment d'avoir à interrompre l'honorable député, mais l'heure réservée à l'étude des mesures d'initiative parlementaire est maintenant écoulee.

Comme il est 17 heures, la Chambre s'ajourne à 11 heures lundi prochain, conformément à l'article 2(1) du Règlement.

(La séance est levée à 17 heures.)
